

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-433-1933 30/05/1933

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
30 mai 1933

Numéro JO
n° 438 du 31/05/1933

Date du numéro
31 mai 1933

TEXTE INTÉGRAL

une permission de deux mois pour affaires personnelles, à demi-solde, a été accordée an garde Mohamed Ali, matricule 793, pour en jouir dans son pays à compter du 1er juin 1933.